



Je soussigné(e)

(A remplir par chaque pilote et chaque passager)

Certifie sur l'honneur l'exactitude de ces renseignements.

Déclare, dégager le circuit, les propriétaires, les organisateurs, les équipes de secours, les assurances des personnes et sociétés précitées, de toutes responsabilités en cas :

- D'accident
- De vol de quelque nature que ce soit
- De dommages

sans exception ni réserve, que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant, causés par moi-même ou par autrui, personne, animaux, véhicules et généralement tout objet et biens quelconques rencontrés sur les parcours, piste automobile ou installations empruntées.

Je renonce par ailleurs pour moi-même, mes ayants-droits, et toute personne physique ou morale qui serait subrogée dans mes droits, à tous recours et actions, de quelque nature qu'ils soient, contre le propriétaire et/ou l'exploitation du circuit et/ou leurs préposés et/ou leurs partenaires et/ou organisateur, ainsi que les assureurs de l'ensemble de ces personnes physiques ou morales.

Je m'engage à ne prendre à bord de mes véhicules aucun passager qui n'aurait signé une décharge de responsabilité, ou n'aurait pas de contrat d'assurance et si tel n'était pas le cas, je déclare dégager le circuit et le TTE de toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature que ce soit le concernant.

Je m'engage également, avoir pris connaissance du règlement intérieur et le respecter, ainsi que les demandes et consignes du responsable de piste.

Je reconnais être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas le prêter à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique.

Je déclare être en possession d'un permis de conduire en cours de validité.

Moi-même et mon passager sommes assurés contre tout sinistre de quelque nature que ce soit, causé à nous-mêmes ou à des tiers et que mon contrat d'assurance ne mentionne pas de clause de non garantie en cas d'utilisation hors compétition, de mon véhicule sur circuit ouvert à la circulation ou par défaut avoir contracté une assurance responsabilité civile circuit.

Je m'engage à rembourser les frais occasionnés aux infrastructures avec mon véhicule (clôtures, cônes, piste, barrières...).

Je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tous recours et que j'ai bien pris connaissance du Règlement TTE, du Briefing écrit ci-dessous, du Règlement Particulier et tous autres documents relatifs à de cette journée d'essais.

"Je déclare avoir assuré mon véhicule conformément à l'obligation d'assurance RC de tout véhicule terrestre à moteur dictée par la loi Française".

Toutes suspensions ou arrêts d'une séance ou journée de roulage, quelle qu'en soit les raisons, n'entraînera aucun remboursement, indemnité et dommages et intérêts.

Fait à Le

[Signature précédée de la mention "lu et approuvé"](#)

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de la journée organisée par **Trophée TOURISME ENDURANCE** le : **25 Février 2022**

Je soussigné(e) M. : né(e)le :

Adresse postale :

Téléphone : E-mail :

dégage la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS de toute responsabilité, au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage quel qu'il soit à un tiers, un usager, un salarié du Circuit, ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du Circuit, y compris les deux pistes :

- piste Grand Prix,
- piste Club.

Je déclare également :

- être en bonne santé,
- n'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit,
- avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit,
- avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé,
- être muni d'un équipement complet :
 - 1/ pour les véhicules de série : casque, chaussures fermées, vêtements longs couvrant bras et jambes (pantalons pour les femmes)
 - 2/ pour les véhicules de compétition : casque homologué, chaussures homologuées, gants homologués, sous-vêtements et combinaison ignifugés homologués ;
 - 3/ pour les motards : casque intégral homologué, gants, bottes, combinaison avec dorsale,
- être titulaire d'une assurance responsabilité civile à jour de cotisation.

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNYCOURS dès lors que :

- je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
- ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je m'engage à régler à la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par la SAEMS du CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS.

Tarifs dégradations des équipements du circuit :

- Pile de pneus (tarification à la pile) :	260,00 €HT
- Toile caoutchouc (5m linéaire, 200 €HT / m) :	1 000,00 €HT
- Rails de sécurité (unité : 4m) :	650,00 €HT
- Panneau chevalet de distance :	125,00 €HT
- Absorbants – par sac de 20 kg :	32,00 €HT
- Poteau de rails de sécurité (à l'unité) :	500,00 €HT
- Extincteur (à l'unité) :	165,00 € HT
- Alpina Superdefender	980,00 €HT
- Grillage FIA (par mètre linéaire)	860,00 € HT
- Autre dégradation	Sur devis

Je m'engage enfin à quitter immédiatement l'enceinte du circuit de NEVERS MAGNY COURS, y compris les deux pistes ci-dessus visées, dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement.

A MAGNY-COURS, le

Je souhaite recevoir des informations commerciales de la part du Circuit de Nevers MAGNY-COURS.

SIGNATURE :

Accueil

Venez nous rejoindre pour ce premier contact de la saison, auprès de l'équipe du TTE qui vous accueillera au Bureau Promoteur / Escalier 1 / 1^{er} étage

Vous pouvez accéder au circuit de Magny-Cours à partir du jeudi 24/02 à 15h00.

Chaque personne du Team et tous les accompagnants devront présenter le PASS VACCINAL

Pour recevoir un BRACELET pour circuler librement.

Restriction du bruit entre 22h30 et 7h00, circulation des véhicules interdit

Limitation de vitesse à 20 km/h maximum dans le paddock).

Accès à la piste

Pour accéder à la piste, vous devez :

- Remplir votre INSCRIPTION par le biais du Site Internet.
- Remplir et signé les DECHARGE de RESPONSABILITE pour recevoir un BRACELET pour chaque pilote et chaque passager (de plus de 16 ans)
(Par votre signature vous vous êtes engagé à prendre connaissance du Règlement TTE et du Briefing écrit.

- **Présenter votre Assurance RC Compétition Automobile OBLIGATOIRE**

Ou **Souscrire RC Circuit sur place : 28 € / Franchise 450 €**

Garantie Responsable civile et Défense recours à la journée hors compétition.

RESTAURATION

FOOD TRUCK sur paddock ouvert : Jeudi de 18h00 à 21h00

et Vendredi de 8h00 à 15h00 et de 18h00 à 21h00

Restaurant LA CUISINE à l'entrée du circuit ouvert : Vendredi de 11h30 à 14h30

Essais Présaison

OUVERT à TOUS les VEHICULES de COMPETITION

- PROTO CN
 - FREE Proto'Cup
 - FREE Formule Renault Cup (Monoplace)
 - Véhicules EXTERIEURS au TTE
- => 7 sessions de 30 mn dans la journée à partir de 9h35 à 18h00

- TTE Berlines (Tous les Trophées)
- FREE Berline/GT'Cup
- 1300 MITJET
- Véhicules EXTERIEURS au TTE

=> 7 sessions de 30 mn dans la journée de 9h00 à 17h25

Prestations sur place

- Location d'un stand : 190 € TTC / Contact Hugues Tél. 03 86 21 80 00
- Présence de IVALTO / PIRELLI pour la fourniture et/ou montage de pneumatiques
- Présence de DANIELSON / Tél. 03 86 21 22 55
- Présence du Commissaire Technique du TTE : Jean-Claude BRIGAUD Tél. 06 27 08 61 71
jc.brigaud@wanadoo.fr

Documentation

Horaires / Informations Générales

Fiche d'inscription - Tarifs / Décharge de Responsabilité / Règlement TTE / Briefing écrit

Site Internet => <https://www.trophee-endurance.fr/>

("NEWS" en première page)

Pour toute information, contacter :

TARIFS TTC

TTE + FREE + Extérieurs
Berlines et GT + MITJET

ENDURANCE + FREE + Extérieurs
Proto + MONOPLACE

- 500 € (Journée)
- 320 € (1/2 journée - am)
- 85 € (SESSION 30 mn)
- 14 € (PILOTE Supp.)
- 28 € (Ass. RC Auto)

MODES de PAIEMENT

- ESPECES
- CHEQUE
- CB
- VIREMENT (IBAN)
FR76 1380 7007 4441 1213 1662 305



- Art 1** Le participant doit être titulaire d'un permis de conduire équivalent au permis B français en cours de validité lors de l'événement auquel il participe, il doit avoir aussi une assurance en cours de validité pour le véhicule engagé à cet événement.
- Art 2** Si le véhicule de compétition n'est pas immatriculé, seule la RC Circulation circuit lui permet de prendre la piste, un numéro de châssis peut également être utilisé en remplacement du passeport technique. Quoiqu'il en soit ce véhicule n'est pas autorisé sur route ouverte.
- Art 3** Le participant doit assurer son véhicule de compétition en RC pour roulage sur circuit automobile (y compris pour votre passager) à l'exclusion des épreuves sportives, courses, compétitions en remplissant le formulaire ci-joint ou en fournissant une attestation de votre assureur.
- Art 4** Les harnais dans la voiture de compétition sont obligatoires pour le pilote et le passager.
- Art 5** Tout véhicule de compétition ne correspondant pas aux critères techniques demandés, comme par exemple le niveau sonore imposé sur le circuit, n'aura pas accès à la piste. Dans ce cas, compte tenu du fait que les critères techniques sont connus à l'inscription, celle-ci ne sera pas remboursable et le véhicule sera exclu de la journée.
Niveau sonore maxi : 100db.
- Art 6** Le participant s'engage sur le parfait état de son véhicule de compétition (pneus, freins, niveaux ...). Pour accéder à la piste, le participant aura au préalable fixé son/ses anneaux de remorquage. Tous les objets non fixés dans l'habitacle doivent être retirés.
- Art 7** La vérification des documents sera faite obligatoirement avant l'accès à la piste et nous vous remettrons les bracelets pour accéder à celle-ci.
- Art 8** Les participants ainsi que les passagers doivent porter les mêmes équipements aux normes en cours : une combinaison, gants, chaussures ignifugés, casques (Site FFSA / Rechercher : 12 - Réglementation Combinaisons-Vêtements de protection).
- Art 9** Tous les participants s'engagent à se conformer au règlement de la journée et ils se portent garants du comportement de ses accompagnants.
- Art 10** Le participant ainsi que ses accompagnants s'engagent à ne pas boire d'alcool ni à consommer de substance illicite sur l'enceinte du site du circuit, le superviseur de la journée pourra faire des tests d'alcoolémie durant la journée.
- Art 11** Le participant s'engage à être courtois envers les autres participants ainsi qu'envers l'équipe organisatrice de l'événement.
- Art 12** Le participant s'engage à respecter le briefing écrit qui lui sera remis lors de l'inscription.
- Art 13** En cas de dégâts matériels sur des véhicules occasionnés par les participants, l'organisateur ne saurait prendre position sur le règlement de quelque litige que ce soit, laissant les protagonistes s'entendre entre personnes adultes et responsables.
- Art 14** En cas de dégâts matériels au circuit occasionnés par le participant, celui-ci s'engage à prendre à sa charge les frais de réparation ou de remplacement (ex. : utilisation de sac absorbant à cause de divers fluides sur la piste, utilisation d'extincteur, rail de sécurité, pile de pneus et toute autre infrastructure).
- Art 15** En cas d'accident, le participant s'engage à ne pas prendre de photo ou de divulguer des photos de la voiture d'un autre participant sans son autorisation express.
- Art 16** Les porte-voitures devront être garés à l'emplacement indiqué par les organisateurs.
- Art 17** Les voitures des visiteurs et accompagnants devront stationner sur les parkings extérieurs au paddock.
- Art 18** Les essais pourront être interrompus à tout moment par un responsable du circuit si celui-ci estime que les conditions de sécurité ne sont plus réunies et ce pour quelque cause que ce soit.
- Art 19** COVID-19 **La responsabilisation de chacun est donc requise** pour que l'activité du sport automobile reprenne sa bonne marche. Comme dans tout lieu public, la distanciation physique et le port du masque sont obligatoires et tous transferts de documents, paiements et stylos sur place est à éviter.
Vous devrez avoir envoyé tous les documents nécessaires à votre Inscription par email et/ou courrier postal.
- Art 20** Toutes suspensions ou arrêts d'une séance ou journée de roulage, quelle qu'en soient les raisons, n'entraînera aucun remboursement, indemnité et dommage et intérêt.







Tout écart à ce règlement entraînera une exclusion sans remboursement du participant.

Respect de la signalisation



- => Tout manquement à ces règles pourrait nous obliger à vous arrêter
- => Vitesse dans la pitlane : limitée à 60 km.
- => Vous devez respecter la route de course
- => Pour doubler un véhicule plus lent, c'est celui qui double qui change de trajectoire.



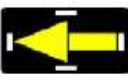
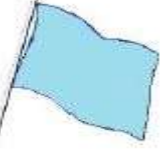


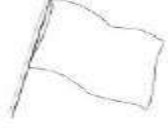
Ces informations visuelles vous sont transmises soit par des feux, soit par une présentation de drapeaux :

- Le feu clignotant VERT vous signale que la piste est libre
- Le feu clignotant JAUNE vous signale un incident : vous devez ralentir votre vitesse
- Le feu ROUGE vous indique l'arrêt de la session : vous devez rejoindre la pitlane à vitesse réduite
- Le feu clignotant BLEU vous informe qu'un véhicule plus rapide va vous doubler
- Le drapeau NOIR vous informe que vous devez impérativement vous arrêter dans la pitlane à l'issue de votre tour de ralentissement
- Le drapeau à DAMIER vous indique la fin de la séance

DRAPEAUX DE DIRECTION DE COURSE (DC)	
	<p><u>Présenté depuis une voiture officielle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant le départ de toute partie d'une épreuve - Le signal de départ d'une épreuve est donné depuis la ligne de départ en levant le drapeau
	<p><u>Présenté AGITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis la ligne de d'arrivée, signal de fin de séance d'Essais et/ou de Courses - Depuis une voiture officielle après la fin de toute partie d'une épreuve
	<p><u>Présenté AGITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis la ligne de départ pour stopper une séance d'Essais ou une Course - Est délégué dans les postes de commissaires et ne peut être présenté QUE sur ordre de la DC - Tout dépassement est alors interdit - Est présenté jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de voiture évoluant sur la piste <p><u>Essais</u> : Les voitures réduisent immédiatement leur vitesse et se dirigent lentement vers la voie des stands <u>Course</u> : Les voitures réduisent immédiatement leur vitesse et se dirigent lentement vers la ligne de drapeau rouge</p>
	<p><u>Présenté FIXE + N° du concurrent</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Informe le pilote concerné que sa voiture a des ennuis mécaniques susceptibles de constituer un danger pour lui-même ou pour les autres pilotes et qu'il doit s'arrêter OBLIGATOIRE à son stand au prochain passage - Il peut être délégué dans certains postes commissaires, mais présenté QUE sur ordre de la DC
	<p><u>Présenté FIXE durant 1 tour + N° du concurrent</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il constitue un avertissement indiquant au pilote concerné qu'il a été signalé pour conduite soumise à investigations - Il peut être délégué dans certains postes commissaire, mais présenté QUE sur ordre de la DC
	<p><u>Présenté FIXE durant 4 tours maximum + N° du concurrent</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Informe le pilote concerné qu'il doit s'arrêter OBLIGATOIREMENT à son stand ou à l'endroit désigné la prochaine fois qu'il s'approchera de la voie des stands - Il n'est que rarement délégué dans les postes commissaires, mais présenté QUE sur ordre du Collège des CS

PROCEDURES FAISANT APPEL A L'USAGE DU DRAPEAU JAUNE

	<p>SAFETY CAR (SC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur ordre de la DC, le SC quitte son emplacement et gagne la piste peu importe où se trouve la voiture de tête de la course - Dès cet instant, TOUTES les VOITURES doivent se ranger en file derrière le SC et doivent réduire considérablement leur vitesse. Aucun dépassement n'est toléré sauf signal spécifique venant du SC - Tous les postes signaleurs-commissaires présentent à ce moment et durant toute la durée de l'intervention, un drapeau JAUNE AGITE ainsi que le panneau SC - Un DOUBLE drapeau JAUNE AGITE par un même commissaire est présenté depuis son poste de signalisation, immédiatement avant l'endroit où se situe l'accident et l'intervention - En fin de procédure SC, sur ordre de la DC, panneaux SC et drapeaux JAUNE sont retirés - Un drapeau vert AGITE est présenté durant un tour
	<p>FULL YELLOW</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur ordre de la DC, tous les postes signaleurs commissaires présentes un drapeau JAUNE AGITE ainsi qu'un panneau "FULL YELLOW ou FY" et ce durant toute la durée de l'intervention - A partir de cet instant, TOUTES les voitures doivent réduire considérablement leur vitesse et ne plus se doubler - Un DOUBLE drapeau JAUNE AGITE par un même commissaire sera présenté depuis son poste de signalisation, immédiatement avant l'endroit où se situe l'accident et l'intervention - En fin de procédure SC, sur ordre de la DC, les drapeaux JAUNES ainsi que les panneaux FY sont retirés - Un drapeau VERT AGITE est présenté aux concurrents durant un tour

DRAPEAUX COMMISSAIRES	
	<p><u>Présenté AGITÉ au poste commissaire</u></p> <p>Un drapeau JAUNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduisez votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction. Il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la piste - Présenté 2 tours consécutifs avant l'endroit dangereux pour signaler aux concurrents, un obstacle n'ayant pu être retiré - Tout dépassement est FORMELLEMENT interdit
	<p><u>Présenté AGITÉ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduisez considérablement votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction ou à vous arrêter, un danger obstrue partiellement ou totalement la piste - Des commissaires travaillent sur le bord ou sur la piste - Ces drapeaux sont présentés par le même commissaire au poste de signalisation se trouvant immédiatement avant l'endroit dangereux - Tout dépassement est FORMELLEMENT interdit
	<p>FLECHE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisée en complément du drapeau JAUNE et présentée depuis le poste signaleur-commissaire, elle indique aux concurrents le côté libre de piste à emprunter lors d'un accident, d'une intervention sur la piste ou ses abords NB . Pointe dirigée vers le bas, le concurrent doit se diriger et/ou se maintenir au centre de la piste
	<p><u>Présenté FIXE au poste commissaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - A une voiture sortant des stands au moment où une ou plusieurs voitures s'approchent sur la piste <p><u>Présenté AGITÉ</u></p> <p><u>Essais</u> : Cédez le passage à une auto plus rapide qui est juste derrière vous et s'apprête à vous doubler <u>Course Sprint</u> : Vous allez être doublé par une auto ayant au moins un tour d'avance. Laissez-la passer <u>Course Endurance</u> : A un pilote pour l'informer qu'il va se faire doubler par une auto plus rapide que lui</p>
	<p><u>Présenté AGITÉ au poste commissaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors de l'ouverture de piste par la voiture Officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve, pour indiquer que tout est OK au poste - Indique le départ d'un tour de chauffe ou le début d'une séance d'Essais si la DC le juge nécessaire - Fin de zone neutralisée ou durant 1 tour pour indiquer un retour de la piste à son état d'origine - Relance après SC
	<p><u>Présenté FIXE au poste commissaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour avertir les concurrents d'une détérioration de l'adhérence sur la piste dans la zone en aval du poste, au maximum durant 4 tours - Être présenté accompagné d'une main levée vers le ciel pour indiquer le début d'une averse - Il n'y a pas lieu de présenter un drapeau vert dans le secteur aval de celui où ce drapeau est présenté
	<p><u>Présenté AGITÉ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un pilote risque de rattraper un véhicule beaucoup plus lent sur la portion de piste contrôlé par ce poste de signalisation et être sérieusement gêné - En secteur aveugle ce drapeau pourra dans ce cas précis, être remplacé par un drapeau JAUNE
<p>- La signalisation prévue au niveau des poste de Commissaires de Piste peut être complétée par des feux homologués (Voir cahier des charges FFSA) Ceux-ci devront être placés afin de ne pas constituer un obstacle dangereux et être dans la ligne suivie par le regard des pilotes en conditions de course - L'allumage et l'extinction des feux seront commandés par les Chefs de poste et/ou de la Direction de Course</p>	